

VOL 38 ÉDITION MARS 2026

Journal municipal

Que nous raconte St-Rémi



www.st-remi-de-tingwick.qc.ca



CONSEIL MUNICIPAL

Membres du conseil municipal

Pierre Auger Maire

Alain Groleau, conseiller poste # 1

Bernard Côté, conseillère poste # 4

Marie-Josée Roulx, conseillère poste # 2

Cindy Mathieu, conseillère poste # 5

Jocelyn Nolin, conseiller poste # 3

Pierre Lenoir, conseiller poste # 6

Employés municipaux et coordonnées

ÉMILIE BAZINET

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SAMUEL JODOIN

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Sur rendez-vous

Téléphone 819 752-2444 #4248

inspecteur@st-remi-detingwick.qc.ca

Josée Leblond

Adjointe à la direction générale par intérim

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SÉBASTIEN DUCHARME

Inspecteur municipal
Téléphone 819 359-2067

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Services aux citoyens

BUREAU MUNICIPAL

1461, rue Principale

819 359-2731

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h

Vendredi

Fermé

POSTES CANADA

1459, rue Principale

819 359-3731

Maître de poste : **Sylvie Bergeron**

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au Mercredi : 11h à 15 h

Jeudi : 11 h à 13 h | 14 h à 18 h

Vendredi: 11h00 à 13h00



**PROCHAINE DATE DE TOMBÉE:
6 AVRIL 2026**



Séance ordinaire du 9 mars 2026

Ce qu'il faut retenir

GREFFE

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2026;
- Adoption du Règlement numéro **2026-238**-Règlement édictant le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;
- Adoption du règlement **2026-239**- Règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- Nomination de la personne responsable pour les demandes d'accès aux documents.

ADMINISTRATION ET TRÉSORERIE

- Adoption des comptes à payer au 28 février 2026;
- Nomination de Groupe RDL comme vérificateur comptable pour l'audit 2026;
- Conditions salariales de la nouvelle Directrice générale et greffière-trésorière par intérim;
- Temps d'impression et de postage pour les avis d'évaluation

GESTION DU TERRITOIRE

- Rapport de l'inspectrice pour les permis de février
- Nomination du nouvel inspecteur en bâtiments
- Balayage des rues
- Demande de collaboration avec Wotton pour l'entretien du rang Wotton
- Programme d'aide à la voirie locale- 2025
- Programme d'aide à la voirie locale- 2026
- Plastique agricole

COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE

- Adoption de la politique MADA
- Adoption du comité de suivi pour le MADA
- Demande d'appui aux groupes communautaires pour un financement adéquat à la mission des organismes

COMPTE RENDU DES COMITÉS MUNICIPAUX

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

SUIVI DES DOSSIERS DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances publiques du Conseil municipal auront lieu :

- Lundi le 13 avril à 19h ;
- Lundi le 11 mai à 19h;
- Lundi le 8 juin à 19h00;

Les citoyennes et citoyens sont invités à assister aux séances du conseil, qui sont ouvertes au public. C'est l'occasion de s'informer sur les décisions municipales, de poser des questions et de participer à la vie démocratique de la Municipalité.



Bonjour à tous chers citoyens, citoyennes. Le changement d'heure nous permet de profiter tardivement du soleil! Ceci rend le printemps très agréable et magnifique. Bien que l'eau semble abondante en cette saison, il n'en demeure pas moins que l'approvisionnement en eau du secteur Trois-lacs demeure difficile.

Dernièrement par un beau dimanche la consommation était à 3 fois la moyenne. Le vendredi précédent la municipalité a dû ravitailler deux citernes de 53' d'eau et après ce dimanche 3 autres ont été requises. Il est plus qu'important d'être rigoureux sur la consommation d'eau. Trois options nous ont été présentées par la firme d'ingénieur conseil au dossier.

Le plus difficile dans la gestion de cette crise, ce n'est qu'aucune des solutions n'est garante de succès et ce peu importe la dépense engagée. C'est vraiment triste comme situation, mais je tiens à souligner que tout est mis en œuvre.

Sous peu du 23 mars au 24 avril la MRC va tenir une consultation citoyenne via une plateforme Web. Le but de celle-ci sera de connaître vos préoccupations sur votre milieu de vie : l'habitation, les services de proximité, la qualité et l'accès aux lieux publics et naturels, etc. Cette campagne est à l'échelle des 22 municipalités il est primordial de participer en grand nombre pour faire valoir les idées de « sa région » et non seulement Victoriaville et sa région. Rien contre notre centre urbain, mais il faut aussi faire valoir à juste échelle les besoins de la périphérie. Donc je compte sur vous tous pour aller répondre au questionnaire, comme incitatif! Un certificat cadeau de 150\$ au Carré 150 sera offert à un participant. Suivre nos médias sociaux et ou la page MRC.

Sur une note plus locale, je termine avec une belle activité qui aura lieu ce samedi 28 mars. Une soirée sera tenue pour souligner notre magnifique milieu dynamique :

- Inauguration de la démarche MADA (Municipalité Amie Des Aînées)
- Accueil des nouveaux arrivants
- Hommage à nos doyens, fiers bâtisseurs de notre communauté

L'inscription est obligatoire avant le 23 mars via notre bureau municipal. On vous y attend en grand nombre!

Pierre Auger

Maire de St-Rémi-de-Tingwick

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT N° 2026-238 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée, qu'un avis de motion a été donné par madame Marie-Josée Roulx à la séance du 9 février 2026, qu'à une séance subséquente, sera adopté le règlement numéro 2026-238, édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal de Saint-Rémi-de-Tingwick

Il peut être consulté au bureau municipal de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick situé au 1461, rue Principale, aux heures normales d'ouverture.

Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi à sa publication.

DONNÉ À SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK, ce 16^e jour de février 2026.



Emilie Bazinet, directrice générale et greffière-trésorière par intérim

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT N° 2026-239 CONCERNANT L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée, qu'un avis de motion a été donné par madame Cindy Mathieu à la séance du 9 février 2026, qu'à une séance subséquente, sera adopté le règlement numéro 2026-239, concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Il peut être consulté au bureau municipal de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick situé au 1461, rue Principale, aux heures normales d'ouverture.

Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi à sa publication.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité, qu'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick aura lieu le lundi 13 avril 2026, à 19 h, au 1465, rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la dérogation mineure suivante :

Demande de monsieur DAIGNEAULT-BOUCHARD YANN concernant l'immeuble situé au 1895, rang Bolduc, à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Demande de dérogation mineure du Règlement de zonage #2008-101 afin:

1. D'autoriser la construction d'un garage attaché au bâtiment principal d'une superficie 94 m² au lieu de 90 m².

L'article 5.4.2.1 du règlement de zonage stipule :

« [...]vi) Superficie des garages :

- Terrain de 1500 m² et plus :

La superficie maximale autorisée pour un usage résidentiel de classe h1, h4 et h5 est de 75 % de la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal ou quatre-vingt-dix mètres carrées (90 m²); »

Pour les personnes qui souhaitent se faire entendre par écrit, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à cette demande de dérogation mineure doivent être transmis par écrit, soit par la poste au :1461, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0, ou par courriel à dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca et être reçus au plus tard le 6 avril 2026 à 16h00. Ils seront transmis au Conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard cette demande.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, directement en séance du conseil.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 10 mars 2026.



Emilie Bazinet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim



SERVICES & ACTIVITÉS



Soirée Spéciale - Saint-Rémi-de-Tingwick



Lancement MADA

Accueil des
Nouveaux Arrivants

Célébration
de nos doyens

(4 citoyens, les plus âgés de la municipalité)

Réservation obligatoire

Date limite pour : 23 mars

28 MARS 2026

23

La soirée : 28 mars dès 16H00
1452 Principale, Saint-Rémi-de-Tingwick

Pour réservation: Emilie Bazinet 819-359-2731



SOIRÉE COUNTRY FAMILIALE

SORT TON CHAPEAU, TES BOTTES ET TA BOUCLE DE CEINTURE.



SOIRÉE DE DANSE COUNTRY
◀ À SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK ▶

VENDREDI 10 AVRIL 2026 DÉS 19H

1452 PRINCIPALE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK, QC, JOA 1 KO

ENTRÉE : 15 \$

POUR INFORMATION | **ÉMILIE BAZINET**

819 359-2791 #2 | info@st-remi-de-tingwick.ca

APPORTEZ VOS CONSOMMATIONS

★ **YEE-HAW!** ★



PROCHAINES DATES COLLECTES DES BACS ROULANTS

MARDI 24 MARS
DÉCHETS ET RECYCLAGE



LUNDI 6 AVRIL
COMPOST



MARDI 7 AVRIL
DÉCHETS



MARDI 14 AVRIL
DÉCHETS



LUNDI 20 AVRIL
COMPOST



MARDI 21 AVRIL
RECYCLAGE



DÉCHETS VOLUMINEUX LUNDI 26 AVRIL



ÇA FAIT DU BIEN
DE FAIRE
DU BIEN!



Accompagner une personne à mobilité réduite, c'est avancer ensemble vers le mieux.



ÇA FAIT DU BIEN
DE FAIRE
DU BIEN!



Poser un geste de bienveillance, c'est recevoir de la joie en retour.



ÇA FAIT DU BIEN
DE FAIRE
DU BIEN!



Déneiger pour alléger le quotidien, et sentir son cœur se réchauffer



PLAISIRS D'HIVER
UN SUCCÈS FOU!

MERCI À:

- Nos bénévoles
- Nos commanditaires
- Le comité des loisirs
- La municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick

Concours de Scie à CHAÎNE
Souper Spaghetti

Félicitations à notre grand gagnant :
MARC CARBONNEAU!

À L'AN PROCHAIN!

PLUS DE FUN, DE RIRES ET DE PLAISIRS D'HIVER!



- QUÉBEC LOISIRS
- PRO VICTO
- RAMEC
- SABLÈRE DE WARWICK
- BMR VIVACO
- CONSTRUCTION SÉBASTIEN LEMAY
- EXCAVATION MARCEL DÉROCHER ET FILS
- DURAMAX DAVID BERGERON
- ÉRABLIÈRE DUSIROP

MERCI À NOS COMMANDITAIRES:

EXPOSITION 2026
Cercle des Fermières St-Rémi de Tingwick
25 avril 2026 10 h à 20 h
26 avril 2026 10 h à 16 h
Billets de Tirage d'une courtépointe en vente sur place.
Sous-sol de l'église

Concours de Dessin de Pâques!

Envoyez par courriel vos dessins
et courez la chance de

GAGNER un
CHOCOLAT de PÂQUES!

Pour information : Josée

✉ info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

ou par téléphone:

☎ 819 359-2137

Date limite pour le concours : 6 avril 2026.



LANCEMENT DE LA SAISON 2026

Conférence par **Éric Rousseau**

Le monde fascinant des champignons : Faits insolites de cet univers caché sous nos pieds

Cette conférence propose un voyage instructif et captivant sur une multitude de sujets insolites liés aux champignons. Elle sera structurée en trois volets :

- A) Le passé : Découvrez comment les champignons ont joué un rôle crucial dans l'histoire de la Terre.
- B) Le présent : Explorer une variété de phénomènes surprenants tels que le géotropisme, la photophilie, la bioluminescence, la zoochorie, la fermentation, les mécanismes de propulsion, le parasitisme, les champignons carnivores et aquatiques, le mimétisme, et l'ergotisme, entre autres.
- C) Le futur : Plongez dans les perspectives fascinantes que ces organismes nous offrent : la gestion de la pollution, le recyclage de matériaux, le traitement de maladies, et bien plus encore !

Cette conférence est accessible autant aux novices qu'aux plus expérimentés.

Salle communautaire de Saint-Rémi-de-Tingwick, sous-sol de l'église

1452 Rue Principale, Saint-Rémi-de-Tingwick

Samedi 11 avril

11 h : conférence

12 h : dîner, chacun apporte son dîner

13 h : suite de la conférence, annonces

* Coût pour les membres: \$10 *

* Coût pour les non-membres: \$20 *

Inscription obligatoire

www.champignonsboisfrancs.ca/

Date limite d'inscription: 7 avril



4\$

3 / 10\$

FORMULE
PORTE À PORTE

**VENTE
DE PAIN PARTAGE**

LE 1 AVRIL DE 17H30 À 20H00

DANS LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK

INFO: 819 806-1237 (PHILIPPE)



3 AVRIL À 15h00 : VENDREDI SAINT

12 avril : Dimanche à 8h30

Julien Beauchesne par Gilles Beauchesne
Aimé Marchand par l'Ass. aux funérailles
Eddy Nolin par l'Ass. aux funérailles
Lampe du Sanctuaire : Jeannine et Fernand

26 avril : Dimanche à 8h30

Armand et Marie-Jeanne Luneau par Michèle et Richard Thibault
Renée Vaudreuil par Jacques Fréchette
Fernand Beauchesne par l'Ass. aux funérailles
Thérèse Therrien par Lucie et Gilles Beauchesne
Lampe du Sanctuaire : Jacques Fréchette
intention pour Eddy Perreault

10 mai: Dimanche à 8h30

Aurore et Gérard Ducharme par Manon et Adrien Ducharme
Rita Laroche par Lucie et Gilles Beauchesne
Dames chrétienne et membres Club Âge d'Or et Amitié de St-Rémi
Saint Frère André pour faveur obtenue
Lampe du Sanctuaire : Jeanne d'Arc et sa famille



Gilles Coderre
gilles.coderre@sogetel.net

**VOTRE MILIEU DE VIE
MÉRITE VOTRE VOIX**

**MRC
ARTHABASKA**

Participez à la consultation publique sur le futur schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska.

DONNEZ VOTRE AVIS SUR

- **VOTRE MILIEU DE VIE**
- **L'HABITATION**
- **L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE**

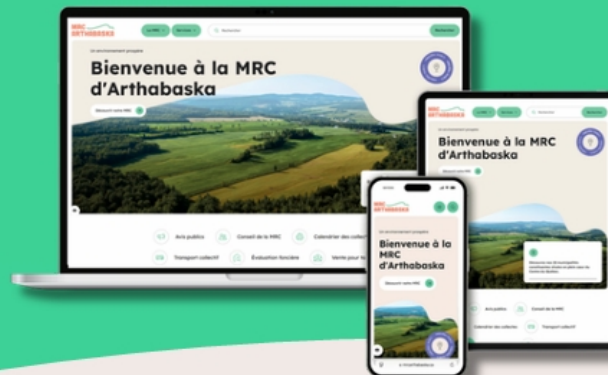
À GAGNER

150 \$ DE CERTIFICAT CADEAU



RÉPONDEZ JUSQU'AU 26 AVRIL 2026 :

[MRCARTHABASKA.CA / CONSULTATIONS](https://mrcarthabaska.ca/consultations)





CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RÉVISÉ 2024-2031

L'avis public s'adresse aux personnes et aux organismes sur le territoire de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, Frédérick Michaud, qu'à sa séance ordinaire du 25 février 2026, le Conseil a adopté le projet de Plan de gestion des matières résiduelles révisé de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

Une assemblée de consultation publique aura lieu aux date, heure et lieu suivants :

Mercredi 6 mai 2026	18 h 30	Centre multifonctionnel de Saint-Rosaire 12, rue Fournier Saint-Rosaire (Québec) G0Z 1K0
---------------------	---------	--

Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles révisé (PGMR) et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Ce projet de PGMR révisé modifie également les Règlements 446 et 450 de la MRC d'Arthabaska. Cette modification vient ajuster le droit de regard applicable au lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Rosaire, afin de permettre une capacité annuelle pouvant atteindre 500 000 tonnes métriques de matières résiduelles provenant de l'extérieur du territoire. La nouvelle limite constitue une mesure structurante permettant d'assurer le repositionnement du site de Saint-Rosaire, de préserver sa valeur stratégique et de maintenir une gestion cohérente et prévisible des matières résiduelles au bénéfice du territoire.

Le projet de plan de gestion des matières résiduelles peut être consulté au bureau de la MRC d'Arthabaska, situé au 150, rue Notre-Dame Ouest à Victoriaville, durant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h, sur le site internet de la MRC d'Arthabaska ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités de la MRC d'Arthabaska.

Donné à Victoriaville, ce 11 mars 2026.

Frédérick Michaud, M. Sc.
Directeur général et greffier-trésorier

Informations générales sur la demande de révision

Faire une demande de révision...	à la suite de l'émission d'un avis de modification	à la suite du dépôt d'un nouveau rôle	à la suite d'une correction d'office (correction apportée par l'évaluateur)																
Article de loi (Loi sur la fiscalité municipale)	Article 131.2 et 132.	Article 130.	Article 151.																
Délais pour déposer une requête	Avant le 61 ^e jour suivant l'expédition de l'avis.	Avant le 1 ^{er} mai suivant l'entrée en vigueur du rôle.	Avant le 61 ^e jour suivant l'expédition de l'avis.																
Dois-je remplir un formulaire ?	Oui, un formulaire doit être rempli pour que votre demande soit conforme. Vous pouvez vous procurer le formulaire en version papier auprès de votre municipalité ou bien en version électronique PDF sur notre site Internet de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : http://www.mrcarthabaska.ca/les-services/demande-de-revision .																		
Est-ce qu'il y a des frais reliés à la demande ?	<p>Oui, et ils doivent être acquittés lors du dépôt de la demande. Ceux-ci peuvent être payés par argent comptant ou bien par chèque. Les frais sont déterminés comme suit (selon le montant de l'évaluation) :</p> <p style="text-align: center;">Règlement 137 de la MRCA pour le coût relié à la demande de révision</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Montant de l'évaluation</th> <th>Frais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>99 999</td> <td>40,00 \$</td> </tr> <tr> <td>100 000</td> <td>60,00 \$</td> </tr> <tr> <td>250 000</td> <td>75,00 \$</td> </tr> <tr> <td>500 000</td> <td>150,00 \$</td> </tr> <tr> <td>1 000 000</td> <td>300,00 \$</td> </tr> <tr> <td>2 000 000</td> <td>500,00 \$</td> </tr> <tr> <td>5 000 000</td> <td>1 000,00 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Également, vous retrouvez le montant requis indiqué sur votre compte de taxes ou sur votre certificat reçu à la suite d'un avis de modification.</p>			Montant de l'évaluation	Frais	99 999	40,00 \$	100 000	60,00 \$	250 000	75,00 \$	500 000	150,00 \$	1 000 000	300,00 \$	2 000 000	500,00 \$	5 000 000	1 000,00 \$
Montant de l'évaluation	Frais																		
99 999	40,00 \$																		
100 000	60,00 \$																		
250 000	75,00 \$																		
500 000	150,00 \$																		
1 000 000	300,00 \$																		
2 000 000	500,00 \$																		
5 000 000	1 000,00 \$																		
Où déposer la demande ?	La demande de révision doit être acheminée par courrier recommandé à la MRC d'Arthabaska. Vous pouvez également, venir déposer directement votre demande au bureau administratif de celle-ci au 150, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Qc), G6P 1R9.																		
Délais de réponse par l'évaluateur	Dans les quatre mois suivant le dépôt du formulaire de demande de révision.	Le 1 ^{er} septembre suivant le dépôt du formulaire de la demande de révision ou au plus tard le 1 ^{er} novembre suivant l'entrée en vigueur du rôle.	Dans les quatre mois suivant le dépôt du formulaire de la demande de révision.																
Dernier recours	Si vous n'êtes pas en accord avec la réponse de l'évaluateur à la suite de votre demande de révision, vous pouvez exercer un recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) . Pour ce faire, vous devez déposer une requête portant sur les mêmes objets inscrits sur le formulaire de demande de révision au secrétaire du Tribunal administratif du Québec ou dans tout greffe de la Cour du Québec.																		
Délais pour déposer une requête au TAQ	Vous avez un délai de 60 jours à compter de l'expédition de la réponse de l'évaluateur pour exercer un recours devant le Tribunal administratif du Québec, portant sur les mêmes objets inscrits sur le formulaire de demande de révision.																		
Révision d'une évaluation : s'informer d'abord	Avant de contester, informez-vous auprès du département du service à l'évaluation de la MRC d'Arthabaska afin qu'un évaluateur puisse répondre à vos questions. Il faut des motifs sérieux qui justifient une demande de révision. Vous devez détenir des preuves éloquentes pour appuyer vos arguments. N'oubliez pas, vous avez la responsabilité du fardeau de la preuve.																		
Les apparences sont trompeuses !	Les facteurs qui influencent le résultat de l'évaluation, même si deux propriétés semblent similaires sont : la qualité et la complexité de la construction, un sous-sol fini, l'âge du bâtiment, le type de garage, les aménagements extérieurs, les annexes (galeries, balcons, etc.) la superficie du terrain ou sa topographie, etc.																		



EMPLOIS ET STAGES POUR ÉTUDIANT-E-S

Le CJE Destination Carrefour, en collaboration avec les Caisses Desjardins et les municipalités, est fier d'annoncer le retour du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi à l'été 2026 !

ACCUEILLENZ UN STAGIAIRE ET TRANSMETTEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE !

Vous êtes un organisme sans but lucratif ? Offrez à un jeune de 14 à 16 ans une première expérience de travail enrichissante !

- 80 heures de stage adaptées à votre horaire et à vos besoins
- Un stage encadré et formateur pour le jeune
- Aucun coût pour l'organisme : le CJE remettra une bourse de 800 \$ au stagiaire

Inscrivez votre organisme entre le 1^{er} et le 19 avril sur destinationcarrefour.com

TU CHERCHES UN EMPLOI D'ÉTÉ ? ON EST LÀ POUR TOI !

- Aide gratuite pour ton CV
- Conseils et stratégies de recherche d'emploi
- Préparation aux entrevues

Envie de faire un stage ? Inscris-toi dès maintenant !



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES





SADC ARTHABASKA-
ÉRABLE

INCONTOURNABLE DEPUIS 1984

MISSION

Contribuer à l'enrichissement de la collectivité des MRC d'Arthabaska et de L'Érable, en accompagnant et en soutenant des projets qui favorisent le développement économique, social et environnemental.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Initiation et prise en charge de projets d'envergure pour la collectivité
- Soutien au démarrage de projets porteurs
- Soutien aux promoteurs dans la structuration de leurs projets
- Implication dans des comités et tables de concertation

Plus de
600 000 \$

Investis dans la
réalisation de projets
porteurs



ACCOMPAGNEMENT AUX ENTREPRISES

- Soutien à toutes les phases de l'entreprise (démarrage, consolidation, expansion)
- Analyse et conseils
- Référencement vers les bons partenaires

Plus de
1 500

entrepreneurs
accompagnés



FINANCEMENT AUX ENTREPRISES

- Financement complémentaire
- Maximum de 150 000 \$ (exceptions possibles)
- Prêts adaptés aux besoins à l'emprunteur
- Sont admissibles les entreprises de toute forme juridique

Près de
45 M\$

Investis dans
1 129 prêts aux
entreprises



sadcae.ca







info@sadcae.ca



819 758-1501

SADC ARTHABASKA-
ÉRABLE

L'AVANTAGE SADC

-  Vari-fixe (Ne payez jamais plus que le taux d'intérêt de départ)
-  Taux d'intérêt ajusté deux fois par année
-  Possibilité de rembourser annuellement 10 % du capital de départ
-  Aucun frais d'ouverture ou d'analyse de dossier

4 fonds stratégiques pour vos projets d'affaires

- 0% d'intérêt pendant 2 ans
- Aucun remboursement pendant les 3 premiers mois

Pour faciliter le transfert d'entreprises, que ce soit de la relève familiale, interne ou l'acquisition d'actions.

Stratégie 
TRANSFERT

Pour faciliter l'adoption de pratiques écoresponsables ou l'implantation de technologies propres dans votre entreprise.

Stratégie 
VERTE

Pour faciliter l'implantation de systèmes de gestion, l'automatisation, la robotique, la domotique ou l'optimisation de la sécurité informatique.

Stratégie 
NUMÉRIQUE

Pour soutenir les jeunes entrepreneurs dans l'accomplissement de leurs projets d'affaires.

Stratégie 
JEUNESSE

Des fonds adaptés aux différents besoins de votre entreprise

Soutien via un prêt rotatif, vous permettant de saisir rapidement des opportunités. Flexible, ce prêt est un hybride entre un prêt long terme et court terme.


PRÊTvoyant

Soutien aux entreprises dans toutes les phases de leur existence (démarrage, croissance ou consolidation). Période de financement adaptée à vos besoins.


PRÊTrégulier

Soutien aux entreprises dans la mise en œuvre de projets liés à l'augmentation significative de la productivité.


PRÊTductivité

Soutien aux entreprises dans la réalisation de projets ayant des impacts positifs quantifiables en développement durable.


ÉCOprêt

Le gouvernement du Canada appuie les SADC et les CAE



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions



Votre municipalité joue un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale

ENSEMBLE POUR UNE BONNE SANTÉ MENTALE !



Le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres vous invitent à proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive (JNPSMP) qui a lieu le 13 mars chaque année.

Le 13 mars 2026 est aussi le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale Québec et de ses organisations membres. Nous vous invitons à la découvrir et la faire rayonner.
mouvementsmq.ca/campagnes/un-pas-un-geste-un-mouvement

Selon l'Organisation mondiale de la santé, il n'y a pas de santé sans santé mentale. Les municipalités contribuent à favoriser la bonne santé mentale de la population. Par exemple, elles organisent des activités qui créent des liens, reconnaissent l'implication citoyenne, diffusent de l'information, offrent des logements accessibles, et maintiennent ou développent des espaces verts.

Voici d'autres exemples de contributions inspirantes : bit.ly/communitas-msmq.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous vous invitons à vous inscrire à notre infolettre sur mouvementsmq.ca pour connaître nos différentes actions de promotion de la santé mentale.

Près de 200 municipalités ont proclamé l'an passé. Serez-vous des nôtres cette année ?



Comment s'impliquer ?



Proclamer la JNPSMP
 lors d'une séance du conseil municipal
 Cette proclamation sera valide pour la durée de votre mandat. Vous trouverez un modèle de proclamation en page 3.



Faire rayonner la campagne
 « Un pas, un geste, un mouvement...
 Ensemble pour santé mentale ! »
 Des idées pour vous impliquer sont proposées à la page 2.



Pour nous envoyer votre proclamation signée ou pour sélectionner ce que vous désirez recevoir pour faire rayonner la Campagne, c'est ici :
bit.ly/proclamation-jnpsmp2026

Dans le contexte de polycrise actuel qui fragilise la santé mentale de la population votre implication est nécessaire. Nous vous remercions chaleureusement de votre engagement pour la santé mentale !

MOUVEMENT
 SANTÉ MENTALE
 QUÉBEC



Promouvoir. Soutenir. Outiller.

Renée Ouimet, directrice
info@mouvementsmq.ca
mouvementsmq.ca

DES IDÉES POUR VOUS IMPLIQUER

Le 13 mars

- **Annoncez sur vos réseaux sociaux et à vos équipes** que votre municipalité a proclamé la Journée de la promotion de la santé mentale positive.
- **Portez fièrement l'épinglette de la JNPSMP.** Commandez-la au coût de 3\$ plus les frais de transport. mouvementsmq.ca/boutique
- **Présentez une conférence ou organisez une table d'information sur la santé mentale.** mouvementsmq.ca/conferences

En novembre, faites la Fête des voisins au travail

Organisez une Fête en présence ou à distance avec les organisations communautaires, privées et publiques de votre municipalité pour tisser des liens, développer un réseau social fort et créer une synergie. Des idées pour faire la Fête sur fetedesvoisinsautravail.ca

Printemps-été

De chouettes actions s'organisent,
plus de détails suivront!

Promouvoir la Campagne annuelle tout au long de l'année

Que votre municipalité proclame ou non la JNPSMP, vous pouvez contribuer à faire connaître les messages et les outils de la Campagne pour favoriser la santé mentale de la population.

Des manières de soutenir la Campagne annuelle :

- Faites connaître l'outil pour les milieux de travail aux travailleuses et travailleurs de la municipalité
- Apposez l'affiche dans vos locaux, dans les lieux publics et sur vos écrans
- Distribuez les outils à la population
- Faites connaître les outils sur vos médias sociaux
- Publiez des articles dans le bulletin ou le journal municipal. Des suggestions de publications feront partie de la trousse média.



Communiquez-nous ce dont vous avez besoin pour faire rayonner la Campagne annuelle via bit.ly/proclamation-jnpsmp2026

Découvrez en primeur notre Campagne de promotion de la santé mentale 2026-2027

**UN PAS, UN GESTE, UN MOUVEMENT...
ENSEMBLE POUR UNE BONNE SANTÉ MENTALE !**

mouvementsmq.ca/campagnes/un-pas-un-geste-un-mouvement

Les inscriptions au **Défi Pissenlits 2026** sont en cours. Rejoignez le mouvement!

En participant, votre **ville, MRC ou organisation** pose un geste simple et reconnu pour :

- **Soutenir les insectes pollinisateurs** à un moment clé du printemps ;
- **Valoriser une gestion différenciée des espaces verts**, déjà comprise et bien accueillie par la population ;
- **Offrir à vos citoyennes et citoyens un moyen concret d’agir pour la biodiversité**, sans changement majeur de leurs habitudes ;
- **Faire rayonner l’engagement de votre territoire**, grâce à des outils de communication clés en main et une visibilité provinciale.

Le Défi Pissenlits est une initiative coordonnée par **Nature-Action Québec**, qui mobilise chaque année un nombre croissant de municipalités et d’organisations autour d’un message clair et accessible.

👉 **Inscrivez votre organisation dès maintenant :**

<https://defipissenlits.ca/products/inscription-corporative-defi-pissenlits>



L'équipe du Défi Pissenlits

Nature-Action Québec

info@defipissenlits.ca

Activités découvertes

65 ans et +

Programmation



20
mai

Saint-Eugène | 14 h 15 | Parc Lou-Brouillard
Marche et tonus sur module extérieur

27
mai

L'Avenir | 14 h 15 | Départ à l'église
Marche avec bâton sur la piste cyclable

3
juin

Saint-Germain-de-Grantham |
14 h 15 | Parc Yvon Lambert
Marche et tonus sur module extérieur
Marche avec bâton sur la piste cyclable

15
juillet

Durham-Sud | 14 h 15 |
Espace Loisirs (salle et terrain)
Pickleball

17
juin

Lefebvre | 14 h 15 | Carrefour Lefebvre
Ballon rythmique et tonus sur tube élastique

5
août

Saint-Guillaume | 14 h 15 | Centre récréatif
Marche et tonus sur module extérieur

2
juillet

Saint-Edmond-de-Grantham |
14 h 15 | Carrefour citoyen Joseph-Gélinas
Ballon rythmique et tonus sur tube élastique

12
août

Wickham | 14 h 15 | Salle communautaire
Pilate sur chaise et massage avec balle

8
juillet

Saint-Pie-de-Guire | 14 h 15 |
Terrain du chalet des loisirs
Ballon rythmique et tonus sur tube élastique

19
août

Saint-Lucien | 14 h 15 |
Stationnement du bureau municipal
Marche et tonus sur module extérieur

Inscription obligatoire

Isabelle Pettigrew, kinésiologue

Par courriel : pettigrew.isabelle@gmail.com ou par téléphone : 819 816-7944

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec

Loisir Sport
Centre-du-Québec

Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

circonflexe

MRC
de Drummond

Municipalité
Amie
Des
Aînés

Barre chocolatée façon kinder

C*mon!
etiquette!

- 1 Au bain marie, faites fondre le chocolat noir.
À l'aide d'un pinceau, tapissez le fond des moules de chocolat puis placez au frais pendant 5 mn. Ajoutez une 2^{de} couche, puis replacez au frais 30 mn.



100 g de
chocolat noir



Moules en
silicone

- 2 Faites fondre le chocolat blanc au bain marie. Laissez refroidir quelques instants et ajoutez le riz soufflé. Étalez le mélange obtenu dans les moules.



100 g de
chocolat blanc



2 grosses poignées
de riz soufflé



- 3 Faites fondre le chocolat noir et recouvrez le mélange chocolat blanc / céréales.
Réservez 2h au frigo avant de déguster.



100 g de
chocolat noir

